

**M. J. A. Jerome (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Le ministre des Pêches et des Forêts et le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien m'informent comme suit: 1. Aucune décision n'ayant été prise à ce sujet, on ne peut en annoncer.

2. Divers entretiens ont déjà eu lieu avec les représentants de la population indienne mais aucune décision n'a été prise relativement à ces entretiens.

3. Oui.

4. Aucune date précise ne peut être fixée à l'heure actuelle, mais dès qu'une décision à ce sujet aura été prise, elle sera annoncée.

#### LA VENTILATION DES PRÉVISIONS SUPPLÉMENTAIRES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

##### Question n° 916—M. Robison:

Quel pourcentage des prévisions supplémentaires du ministère des Affaires extérieures est destiné a) aux travaux d'hiver, b) à la diminution du chômage, c) à la sous-évaluation des dépenses, d) à la lutte contre l'inflation, e) aux nouveaux programmes, f) au recrutement d'employés supplémentaires?

**M. André Ouellet (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Le ministère des Affaires extérieures n'a pas de prévisions supplémentaires.

#### L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE—LES PRÉVISIONS SUPPLÉMENTAIRES

##### Question n° 918—M. Robison:

Quel pourcentage des prévisions supplémentaires du ministère de l'Industrie et du Commerce est destiné a) aux travaux d'hiver, b) à la diminution du chômage, c) à la sous-évaluation des dépenses, d) à la lutte contre l'inflation, e) aux nouveaux programmes, f) au recrutement d'employés supplémentaires?

**M. Bruce Howard (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce):** Les prévisions supplémentaires (A) et (B) pour l'année financière qui se termine le 31 mars 1971 se répartissent comme il suit: a) Néant. b) Néant. c) Néant. d) Néant e) Expansion du Programme d'aide générale de transition en vue d'y inclure les fabricants de produits de textile, de vêtements et de chaussures, 100 p. 100. f) Néant.

#### L'AIDE FÉDÉRALE À L'ASIE DU SUD-EST

##### Question n° 940—M. McIntosh:

1. Lors de son récent voyage en Asie du sud-est, où il a assisté à la Conférence des chefs de gouvernement du Commonwealth, combien d'argent le premier ministre a-t-il déclaré que l'on verserait aux pays étrangers?

2. Quelle somme a-t-on promise à chaque pays et à quelle fin a-t-on accordé chaque somme?

**M. André Ouellet (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** A la Conférence de Singapour, les chefs de gouvernement ont appuyé la création du Fonds de coopération technique du Commonwealth. Le premier ministre a annoncé que le Canada verserait chaque année au Fonds, pour les trois premières années, une part de 40 p. 100 ou \$35,000, selon ce qui représente le moindre montant. Il a aussi annoncé que le Canada contribuerait au Fonds une part assez importante pouvant atteindre 2 millions de dollars par an

durant une période de cinq ans s'il y a suffisamment d'appui à l'égard d'un objectif général de l'ordre de 5 millions et à condition que se produisent de nouvelles possibilités d'utilisation de ces fonds élargis.

En Indonésie, le premier ministre a annoncé une aide canadienne sous forme de produits, programme s'élevant à 4 millions de dollars qui doit permettre l'importation, du Canada, de diverses matières industrielles brutes, de produits semi-traités ou de produits transformés dont l'Indonésie a besoin pour la mise en œuvre de ses plans de développement. Les engrais destinés au secteur agricole pourraient être inclus dans le programme.

A Ceylan, le premier ministre a signé un prêt de 4.5 millions pour un projet d'exploitation forestière. Ce prêt a trait à la fourniture de matériel et de services d'ingénieurs du Canada pour une opération d'abattage mécanisée.

Pendant son séjour dans la région, le premier ministre a annoncé aussi une contribution de \$13,000 pour des secours d'urgence à la Malaisie. Grâce à cette somme, des vêtements et des médicaments seront fournis aux réfugiés des graves inondations qui ont eu lieu dans ce pays.

#### LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

##### Question n° 943—M. Robison:

1. Combien le Canada a-t-il versé à la Banque africaine de développement depuis sa fondation?

2. Quels autres pays participent à la Banque africaine de développement et quelle a été la contribution de chacun depuis sa fondation?

**M. André Ouellet (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** 1. Étant donné que le capital social de la Banque africaine de développement n'est pas ouvert à la participation des pays qui ne font pas partie de la région, le Canada n'en est pas membre. Les autorités canadiennes ont cependant reçu du Cabinet l'autorisation de verser au Fonds spécial de la Banque une contribution de 15 millions de dollars américains répartie sur cinq ans. Cette contribution est faite à partir du crédit budgétaire consacré à l'aide au développement international. Le Canada a fourni \$150,000 (américains) à la Banque aux fins de la coopération technique.

2. Les souscriptions au capital social de la Banque africaine de développement par les 31 pays membres de la Banque sont indiquées ci-dessous. La moitié de chaque souscription est versée et l'autre est exigible. Tous les chiffres sont exprimés en millions de dollars américains.

Algérie, \$24.50; Burundi, \$1.20; Cameroun, \$4.00; Tchad, \$1.60; Congo (Brazzaville), \$1.50; Congo (Kinshasa), \$13.00; Dahomey, \$1.40; Éthiopie, \$10.30; Ghana, \$12.80; Guinée, \$2.50; Côte-d'Ivoire, \$6; Kenya, \$6; Libéria, \$2.60; Malawi, \$2; Mali, \$2.30; Mauritanie, \$1.10; Maroc, \$15.10; Niger, \$1.60; Nigéria, \$24.10; Rwanda, \$1.20; Sénégal, \$5.50; Sierra Leone, \$2.10; Somalie, \$2.20; Soudan, \$10.10; Tanzanie, \$6.30; Togo, \$1; Tunisie, \$6.90; Ouganda, \$4.60; République arabe unie, \$30; Haute-Volta, \$1.30 et Zambie, \$13.

En outre, plusieurs pays industrialisés ont fait savoir qu'ils seraient désireux de participer financièrement au Fonds spécial de la Banque lorsque celui-ci serait mis sur pied.